

Attention : Destination Corse semaine du 01/06 au 30/06 et du 31/08 au 29/09/2024 = 2

TOUTES les destinations mosaïque du 29/06 au 07/07/2024 = 2

Règlement obligatoire, accompagné du formulaire de réservation

155 € / semaine jusqu'à la fin des stocks

puis 158 € / semaine (se renseigner au bureau du CSE)

Date :	Nb semaine :
Date du séjour : duau	
Lieu (1 ^{er} Choix).....	Camping :.....
Lieu (2 ^{ème} Choix).....	Camping :
Lieu (3 ^{ème} Choix)	Camping :

Titulaire du séjour

Nom* :	
Prénom* :	
Adresse* :	
CP* :	Ville* :
Tél mobile* :	
E-mail* :	
Immatriculation véhicule ** :	

- * **Obligatoire**
- ** **Obligatoire dans certains établissements, voir brochure**

Liste complète de tous les participants*

(toute personne non inscrite pourra être refusée à l'arrivée)

	Nom	Prénom	Date de naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
Nombre total de participants			

Chien (supplément à payer sur place) oui non

L'agence propose en option une assurance annulation : conditions d'assurance (cf page assurance)

- Le client accepte l'assurance annulation, payable à la réservation**
- Montant : 14€ pour les séjours d'une valeur jusqu'à 2 semaines Mosaïque, au-delà 4.5% de la valeur du séjour
Payable sous 7 jours ouvrables suivant la réservation
Payable sous 24h ouvrables, pour les réservations à moins de 21 jours ; sinon l'assurance ne sera pas souscrite

- Le client refuse l'assurance annulation**

Mondiapic utilise ces informations afin de vous fournir un meilleur service et exclusivement dans le cadre de la relation que vous entretenez avec nous en tant que client. Mondiapic s'engage à ne pas communiquer vos informations personnelles à des tiers.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- Informations communiquées à titre indicatif sous réserve de modification. Certaines prestations peuvent être payantes en juillet/août.
- Dans le forfait, la location est consentie pour le nombre de personnes maximum, enfants compris, précisé sur le descriptif de l'hébergement.
- Les locations débuteront à partir de 17H le jour de l'arrivée et se termineront avant 10H le jour du départ (voir bon d'échange). Toute arrivée tardive devra faire l'objet d'une demande préalable.
- Dans la mesure où l'établissement accepte les animaux domestiques, un seul chien sera admis muni de son carnet de vaccination à jour, sauf catégorie 1 et 2, celui-ci fera l'objet d'une redevance journalière définie par l'établissement, à la charge du client, non compris dans le forfait. Chats et NAC interdits.
- Les hébergements dans ces établissements peuvent être des chalets ou des mobil-homes de différentes catégories, le choix ne sera pas possible, seul le critère du nombre de personnes et de la disponibilité de l'hébergement sera pris en compte pour la réservation.
- Dans le forfait, la présence d'un véhicule dans l'établissement est comprise, un deuxième véhicule peut être autorisé (souvent sur un parking extérieur) et moyennant une redevance journalière définie par l'établissement à la charge du client.
- Ces conditions sont régies par le règlement intérieur de chaque site et ne font l'objet d'aucune obligation de la part de Mondiapic & LVP qui n'intervient nullement dans la gestion des sites.
- Toute autre prestation onéreuse non comprise dans le forfait, spécifique à l'établissement, fera l'objet d'un accord entre le gestionnaire et le client.
- Le client devra à son arrivée, déposer une caution, variable selon les établissements, sous forme de chèque, espèces ou empreinte carte bleue, qui sera restituée après contrôle de l'inventaire de fin de séjour (parfois retournée par courrier, ou détruite). De plus en plus de campings ou résidences n'acceptent plus ni les chèques ni les espèces pour les cautions. Le client devra se renseigner avant son arrivée à l'établissement.
- Le nettoyage de la location au moment du départ est à la charge du client. Si l'état de propreté de l'habitat est jugé insatisfaisant, il sera retenu une somme forfaitaire définie par l'établissement d'accueil sur la caution engagée.
- A noter : tout départ en dehors des horaires de sortie ne permettra aucune réclamation si la caution ménage ou hébergement venait à être retenue.
- Le client devra acquitter sur place la taxe de séjour, non comprise dans le forfait, suivant les barèmes en vigueur et parfois une taxe éco-participation.
- A son arrivée sur le site le client devra recevoir le règlement intérieur de la structure dont il se fera un devoir de respecter les termes.
- Le client est responsable des vols dans les locations, une assurance est conseillée.
- Pendant le séjour, les salariés doivent faire part de leur réclamation auprès du site d'accueil et ne pas attendre leur retour pour en informer l'agence. Ils doivent informer également l'agence immédiatement qui interviendra auprès de l'hébergeur.
- En cas de trouble de voisinage ou de nuisance conformément aux lois publiques, l'établissement pourra procéder à l'expulsion des clients.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE MOSAÏQUE

- Le forfait "semaines" Mosaïque est utilisable dans les établissements dans cette brochure de l'ouverture des sites jusqu'au 8 juillet 2024 et à partir du 31 août 2024 jusqu'à leurs fermetures.
- Toute semaine réservée pour la Corse en Juin et Septembre sera facturée 2 semaines Mosaïque (soit du 01/06 au 30/06 et du 31/08 au 29/09/2024)
- Toute semaine réservée du 29/08 au 07/07 , toutes destinations confondues, sera facturée 2 semaines Mosaïque
- Le client ne pourra pas choisir son type hébergement. Les affectations des logements se feront en fonction des disponibilités et du nombre de participants, et pourront être modifiées sans préavis jusqu'à l'arrivée du client.

CONDITIONS D'ANNULATION MOSAÏQUE

- Toute annulation par le client donnera lieu aux indemnités suivantes:
- Jusqu'à 21 jours avant la date d'arrivée: 0 €
- Entre 20 jours et 0 jours de la date d'arrivée : 1 semaine neutralisée par hébergement réservé.
- Entre 7 jours et la date d'arrivée: totalité du ou des séjours neutralisée.

RÉCLAMATION

- Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par mail ou par lettre recommandée dans les 15 jours qui suivent le séjour à : Mondiapic. Service Qualité, 22 rue de Belloc, 47700 Casteljaloux - email: service.qualite@mondiaipic.com
- Pendant le séjour, les salariés doivent faire part de leur réclamation auprès du site d'accueil et ne pas attendre leur retour pour en informer l'agence. Un numéro d'urgence les weekends a été mis en place à cet effet, celui-ci est présent sur chaque Bon d'Echange. Tout manquement (propreté, non-respect du type d'hébergement...) doit être obligatoirement signalé dans les 48h (si possible le jour de l'arrivée) afin de ne pas en subir les inconvénients durant toute la durée du séjour. Toute réclamation formulée ultérieurement serait irrecevable.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- La brochure **Révétapes/Mosaïque** contient des informations non exhaustives. Pour plus d'information, se référer à notre brochure printemps/été ou sur notre site Internet www.mondiaipic.com
- Informations communiquées à titre indicatif sous réserve de modification. Certaines prestations peuvent être payantes en juillet/août.
- Dans le forfait, la location est consentie pour le nombre de personnes maximum enfants et bébés compris.
- Les séjours en location débutent généralement à partir de 17H le jour de l'arrivée et se terminent avant 10H le jour du départ (voir bon d'échange). Toute arrivée tardive devra faire l'objet d'une demande préalable.
- Dans la mesure où l'établissement accepte les animaux domestiques, un seul chien sera admis muni de son carnet de vaccination à jour. Animaux de 1ère et 2ème catégorie, chats et NAC (nouveaux animaux de compagnie) Interdits. Celui-ci fera l'objet d'une redevance journalière définie par l'établissement, à la charge du client, non compris dans le forfait. Interdiction de laisser un animal seul dans le local.
- Les hébergements dans les établissements peuvent être des chalets, des mobil-homes ou des appartements de différentes catégories, le choix ne sera pas possible, seul le critère du nombre de personnes et de la disponibilité de l'hébergement sera pris en compte pour la réservation. L'agence se réserve le droit de modifier l'hébergement à tout moment.
- Dans le forfait, la présence d'un véhicule dans l'établissement est comprise, un deuxième véhicule peut être autorisé (souvent sur un parking extérieur) et moyennant une redevance journalière définie par l'établissement à la charge du client. Certains campings sont piétons et n'autorisent plus l'accès aux véhicules.
- Ces conditions sont régies par le règlement intérieur de chaque site et ne font l'objet d'aucune obligation de la part de Mondiapic qui n'intervient nullement dans la gestion des sites. Le nettoyage de la location au moment du départ est à la charge du client (ou à régler sur place lorsqu'il est obligatoire), toutefois si l'état de propreté de l'habitat est jugé insatisfaisant, il sera retenu une somme forfaitaire définie par l'établissement d'accueil, sur la caution engagée. Tout départ en dehors des horaires de sortie ne permettra aucune réclamation si la caution venait à être retenue.
- Toute autre prestation onéreuse non comprise dans le forfait, spécifique à l'établissement, fera l'objet d'un accord entre le gestionnaire et le client.
- Le client devra à son arrivée, déposer une caution, variable selon les établissements, sous forme de chèque, espèces ou empreinte carte bleue, qui sera restituée après contrôle de l'inventaire de fin de séjour (parfois retournée par courrier, ou détruite).
- De plus en plus de campings ou résidences n'acceptent plus ni les chèques ni les espèces pour les cautions.
- Le client devra se renseigner avant son arrivée à l'établissement.
- Le client devra acquitter sur place la taxe de séjour, non comprise dans le forfait, suivant les barèmes en vigueur et parfois une taxe écoparticipation (montant figurant à titre indicatif mais soumis à modification).
- A son arrivée sur le site le client devra recevoir le règlement intérieur de la structure dont il se fera un devoir de respecter les termes.
- Le client est responsable des vols dans les locations, une assurance est conseillée.
- Pendant le séjour, les salariés doivent faire part de leur réclamation auprès du site d'accueil et ne pas attendre leur retour pour en informer l'agence. Ils doivent informer également l'agence immédiatement qui interviendra auprès de l'hébergeur. Sans cela, aucune réclamation ne sera prise en compte.
- En cas de trouble de voisinage ou de nuisance conformément aux lois publiques, l'établissement pourra procéder à l'expulsion des clients. L'établissement informera l'agence et celle-ci informera par lettre recommandée avec accusé de réception le comité d'entreprise.
- Le catégorie de bain est interdit pour la baignade en piscine, slip de bain obligatoire (bonnet de bain obligatoire sur certains campings).

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE RÊVÉTAPES

- Les coupons **Révétapes** sont valables :
- Toute l'année sauf du 30 juin 2024 au 31 août 2024 et dans la limite des périodes d'ouverture de chaque établissement.
- validité du coupon : l'année en cours + l'année suivante à compter de la date d'émission.
- 1 coupon = 1 nuit dans un hébergement pour 4 personnes, un supplément de 10€/nuit/pers. supplémentaire sera demandé pour toute personne supplémentaire sans pouvoir excéder 6 personnes au total (4 ou 5 pers. maximum dans certains sites). (Les enfants de moins de 2 ans ne payent pas mais sont comptabilisés comme une personne pour le calcul du plafond de 6 personnes). Il n'y a pas de supplément pour la 5e et 6e personne pour les établissements référencés RÊVÉTAPES+
- Du fait de la durée de validité du coupon (l'année en cours + l'année suivante), il ne sera procédé à aucun remboursement, ni échange.
- Les réservations sont établies par la centrale de réservation au moins 3 jours ouvrés à l'avance.
- Un supplément chauffage de 5 € par nuit pourra être demandé à partir du 01/10 jusqu'au 30/04.
- le séjour minimum ne peut être inférieur à 2 nuits.
- **Exception week-ends de Pâques et Pentecôte : 3 nuits minimum**
- **Week-end du 1er Mai, du 8 Mai et de l'Ascension : 4 nuits minimum**

CONDITIONS D'ANNULATION RÊVÉTAPES

- Tout client devra informer Révétapes de l'annulation s'il ne peut pas effectuer son séjour.
- Cette annulation n'entraînera aucune neutralisation de coupon si elle intervient **au plus tard 15 jours** avant la date d'arrivée du séjour.
- Si cette annulation intervient **entre 14 et 8 jours** avant la date d'arrivée, elle entraînera l'annulation du **premier coupon** de la série.
- Si cette annulation intervient dans les **7 jours** précédant la date d'arrivée, les **deux premiers coupons** de la série seront neutralisés.
- Non présentation sur le lieu de séjour (No Show) : la totalité des coupons sera neutralisée
- Tout coupon neutralisé ne pourra plus être utilisé.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE MOSAÏQUE

- **Destination Corse : semaine du 01/06 au 30/06/24 et du 31/08 au 29/09/24 = 2 semaines Mosaïque**
- **Semaine du 29/08 au 07/07/24, toutes destinations confondues = 2 semaines Mosaïque**
- Le forfait "semaines" mosaïque est utilisable dans les établissements référencés Mosaïque dans cette brochure de l'ouverture des sites jusqu'au 07/07/2024 et à partir du 31/08/2024 jusqu'à la fermeture des sites.
- Le client ne pourra pas choisir son type hébergement. Les affectations des logements se feront en fonction des disponibilités et du nombre de participants, et pourront être modifiées sans préavis jusqu'à l'arrivée du client.

CONDITIONS D'ANNULATION MOSAÏQUE

- Toute annulation par le client donnera lieu aux pénalités suivantes :
 - Jusqu'à 21 jours avant la date d'arrivée : 0 €
 - Entre 20 jours et 8 jours de la date d'arrivée : 1 semaine neutralisée par hébergement réservé.
 - Entre 7 jours et la date d'arrivée : totalité du ou des séjours neutralisée.
- A noter : une Assurance Annulation est proposée, elle est facultative et payable en totalité au moment de la réservation.

QUALITÉ ET SERVICE

- Mondiapic vous assure une écoute active avant, pendant et après votre séjour
- Des interlocuteurs régionaux pour plus de proximité et de réactivité
- Une conciergerie dédiée sur certains sites
- Des établissements sélectionnés et contrôlés
- Le traitement en continu de vos besoins en matière d'hébergements, de prestations ou d'équipements par l'analyse de plusieurs centaines d'enquêtes de satisfaction (l'instant de vérité) chaque année.
- Une réponse systématique à toutes vos demandes de renseignements, de services et aux éventuelles réclamations.
- Un service qualité supervisé par le Président du groupe.
- Réclamation : toute réclamation relative à un séjour et si constatée sur place, doit être adressée par mail ou par lettre recommandée dans les 15 jours qui suivent le séjour à :
- **Mondiapic & LVP, Service Qualité, 22 rue de Belloc, 47700 Casteljaloux - service.qualite@mondiaipic.com**
- Pendant le séjour, les clients doivent faire part de leur réclamation auprès du site d'accueil et ne pas attendre leur retour pour en informer l'agence. Un numéro d'urgence les weekends a été mis en place à cet effet, celui-ci est présent sur chaque Bon d'Echange. Tout manquement (propreté, non-respect du type d'hébergement...) doit être obligatoirement signalé dans les 48h (si possible le jour de l'arrivée) afin de ne pas en subir les inconvénients durant toute la durée du séjour. Toute réclamation formulée ultérieurement serait irrecevable.
- Conformément à La directive européenne 2013/11/UE du 21 mai 2013 - relative au règlement extrajudiciaire des litiges - définitivement transposée en droit français par un décret d'octobre 2015, après avoir saisi notre service après-vente, et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, vous pourrez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site: www.mtv.travel.